

De : Alex Cameron

Envoyé le : 7 mars 2012 14h39

Au : Comité législatif loi C-11

Objet : Grandement préoccupé par les revendications de l'industrie concernant le projet de loi C-11

Je m'appelle Alex Cameron, citoyen canadien. Voici mes préoccupations au sujet des modifications que proposent d'apporter au projet de loi C-11 des associations comme l'Association canadienne des éditeurs de musique et la Canadian Independent Music Association. Pour que le Canada prospère à notre époque, il nous faut un internet ouvert et libre de contraintes comme le verrouillage numérique et la suppression des procédures de recours. Les dispositions que propose la CIMA vont trop loin. La levée de l'exemption relative à la parodie, la satire et les contenus générés par l'utilisateur, le non-plafonnement des jugements en dommages-intérêts et l'élimination des contenus sans contrôle judiciaire feront du Canada un milieu hostile aux entreprises technologiques. La volonté de protéger une industrie qui ne veut pas s'adapter à l'évolution du marché entraînera le déclin d'un de nos secteurs économiques les plus dynamiques. D'abord et avant tout, il faut que la loi continue de prévoir la possibilité de recourir aux tribunaux en cas d'actions en dommages-intérêts présumés sans quoi il n'y aura plus de présomption d'innocence et les entreprises tendront à abuser de ce pouvoir pour se débarrasser de la concurrence.

Parmi les dispositions proposées par ces groupes, aucune de celles que j'ai lues ne bénéficierait vraiment ni au Canada ni à l'industrie ni aux producteurs de contenus que ces groupes prétendent représenter. Peut-être avantageront-elles à court terme les titulaires de droits, mais elles seront sans effet sur la piraterie et nuiront grandement à l'investissement dans le secteur technologique. Veuillez donc rejeter ces propositions de modifications afin de faire du Canada un pays qui favorise l'innovation, protège les droits des consommateurs et assure la liberté et l'ouverture de l'internet.

Merci.

Alex Cameron